

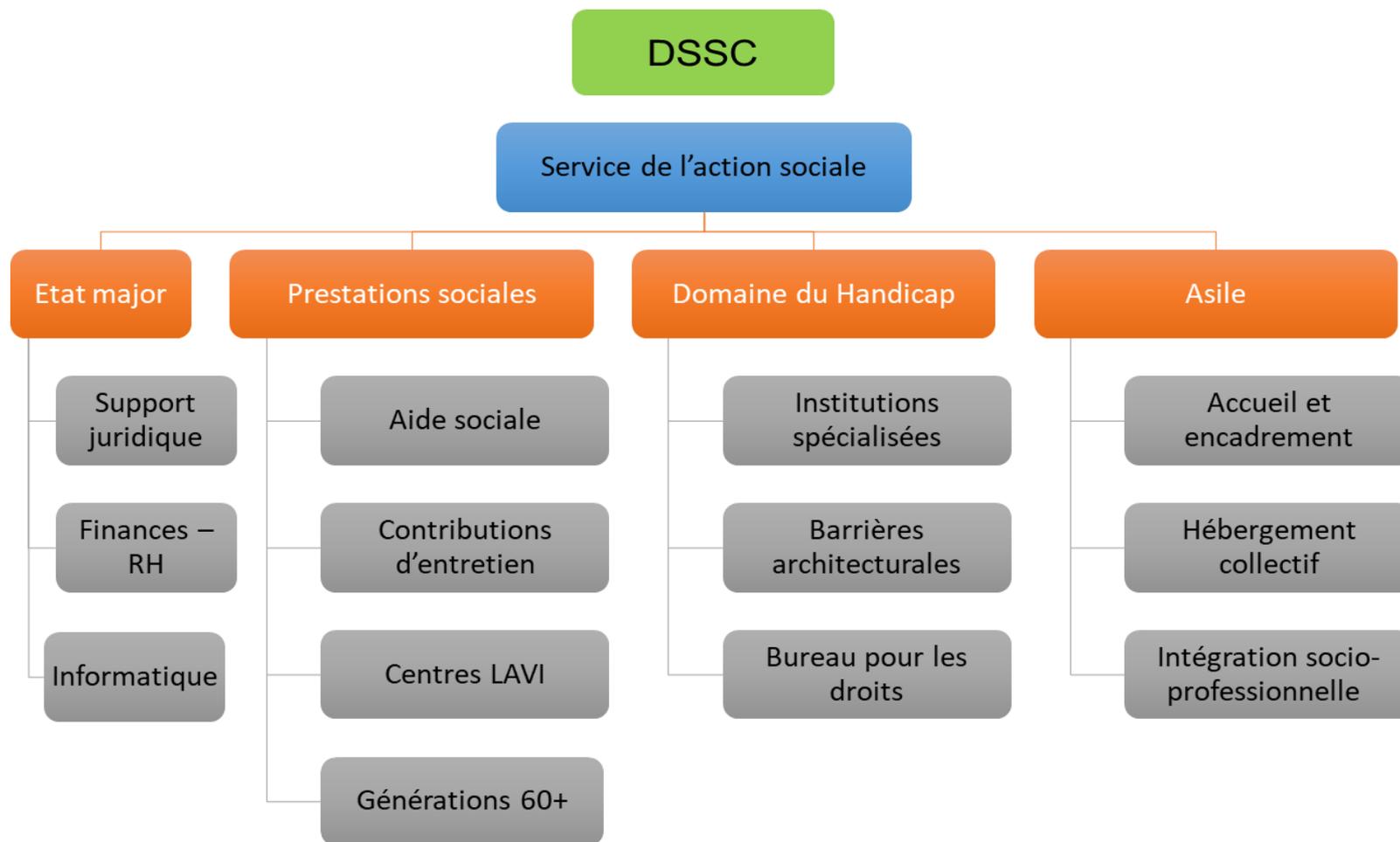
# Association Pluri-elles

Département de la santé, des affaires  
sociales et de la culture (DSSC)

Service de l'action sociale par son  
Office de l'asile



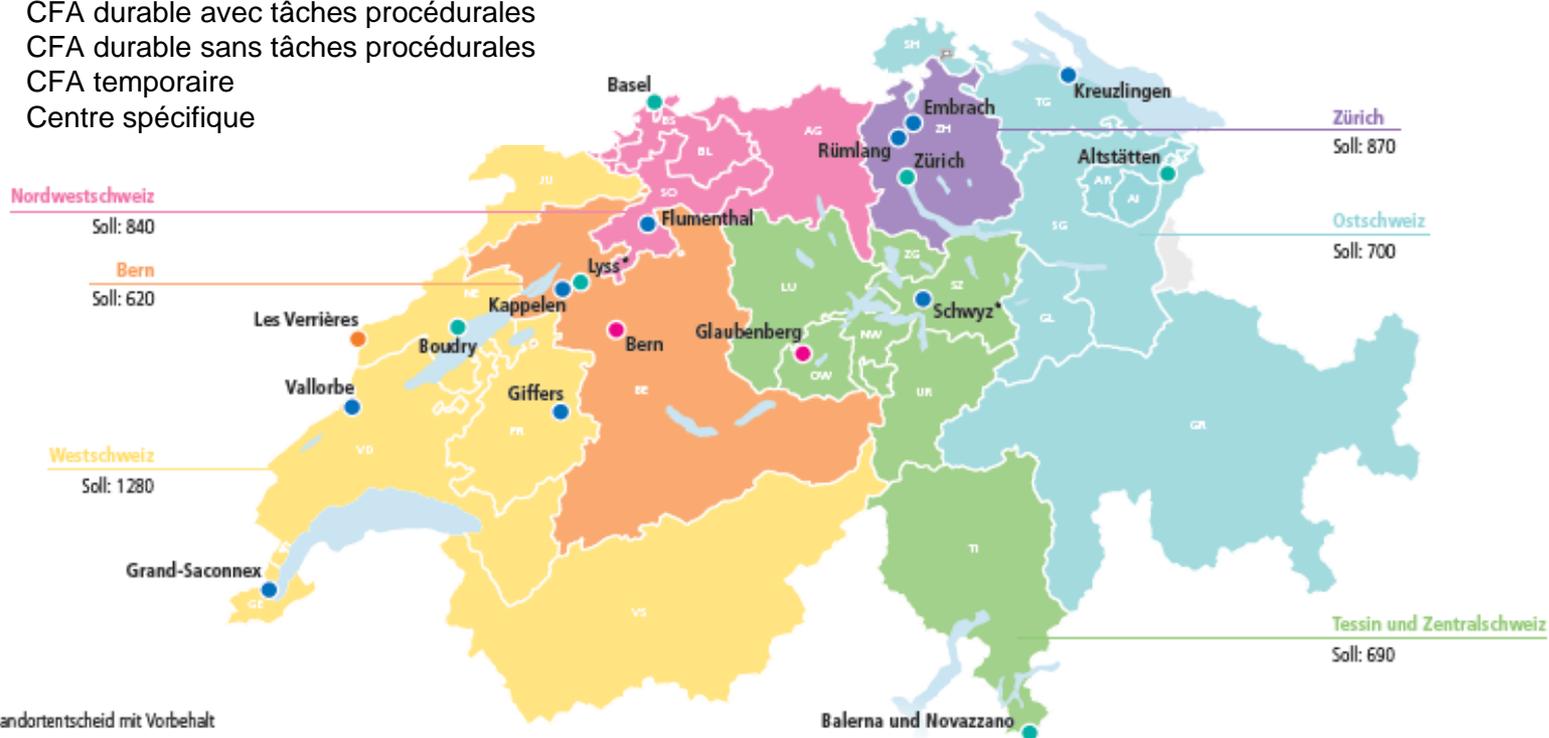
# Organigramme du Service de l'Action sociale 2023



# Données générales: Centres fédéraux (CFA)

## 1<sup>ère</sup> étape : centre d'enregistrement de la Confédération

- CFA durable avec tâches procédurales
- CFA durable sans tâches procédurales
- CFA temporaire
- Centre spécifique

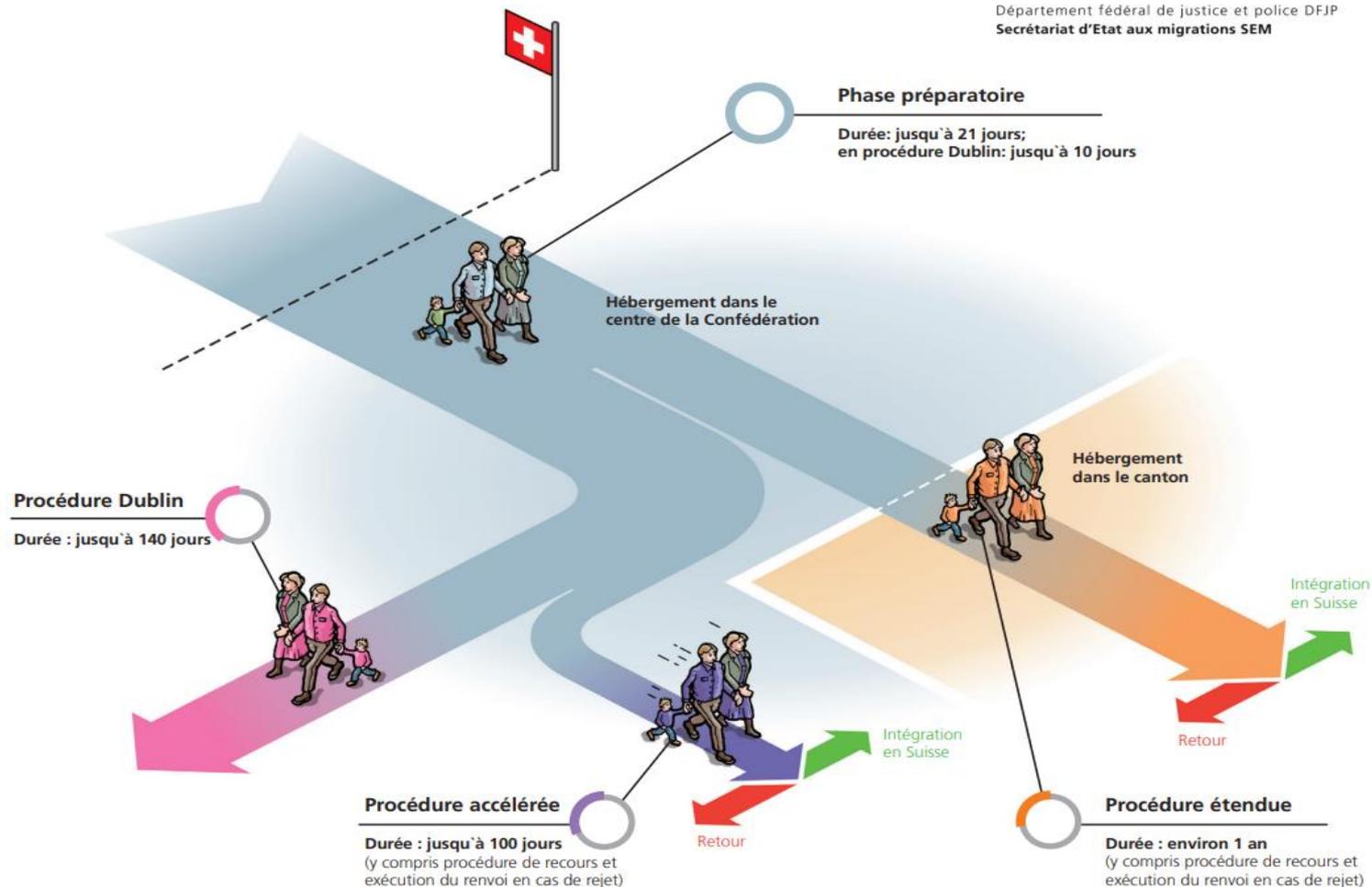


# Données générales: Procédure fédérale

## Procédure d'asile à partir de 2019

 Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP  
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM



VS : 4,04%

# Notre population

- **Requérant d'asile**
  - Une personne qui demande l'asile
  - En attente d'une décision sur sa demande
- **Admission provisoire « F »**
  - Statut provisoire
- **Réfugié « B »**
  - Demande d'asile acceptée
  - Droit de rester en Suisse
- **RAD/NEM**
  - Requérant d'asile débouté
  - Non entrée en matière
- **PERMIS S**
  - Statut de protection



# Parcours simplifié d'une demande d'asile



Dépôt d'une demande d'asile



Aux centres d'enregistrement avec tâches procédurales (CFA) ou aux aéroports  
Répartition par le Secrétariat d'Etat aux migrations SEM dans les cantons au prorata  
de la population

*Pour le Valais : 4.04 (base) à 5,9% (compensation) du total des arrivées en Suisse  
qui ont transité par un CFA*

**Décision du SEM** => **Renvoi**



**1<sup>er</sup> accueil Sion (démarches administratives)**



**Foyers collectif (durant les six 1<sup>er</sup> mois et /ou en fonction des disponibilités)**



Logement en appartement ou centre collectif

**Règlement des conditions de séjour ou renvoi possible**

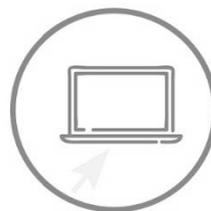
## Prestations de l'Office de l'asile



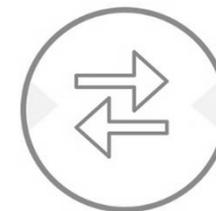
**Hébergement**



**Aide financière**



**Insertion  
socio-professionnelle**

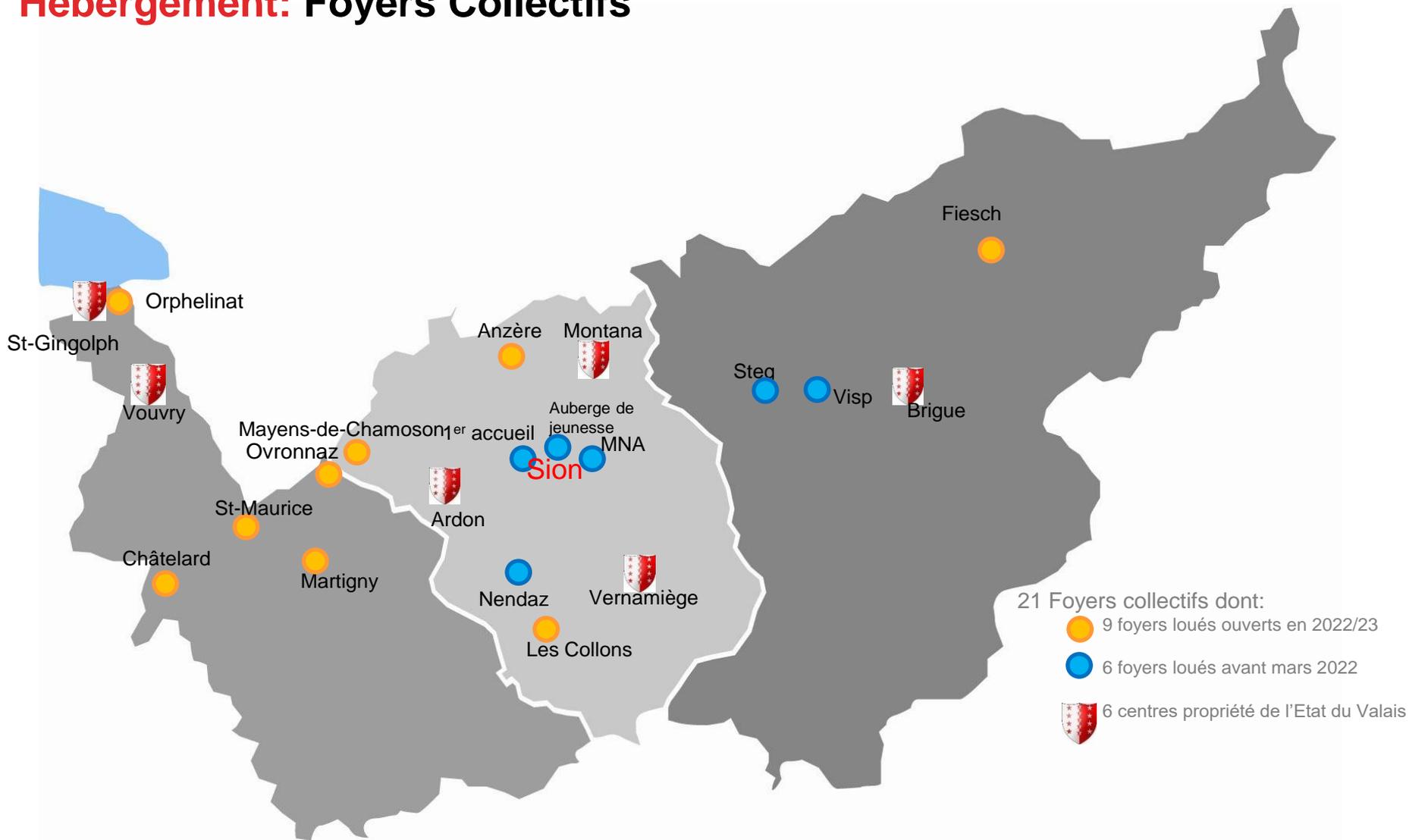


**Conseils en vue  
du retour**

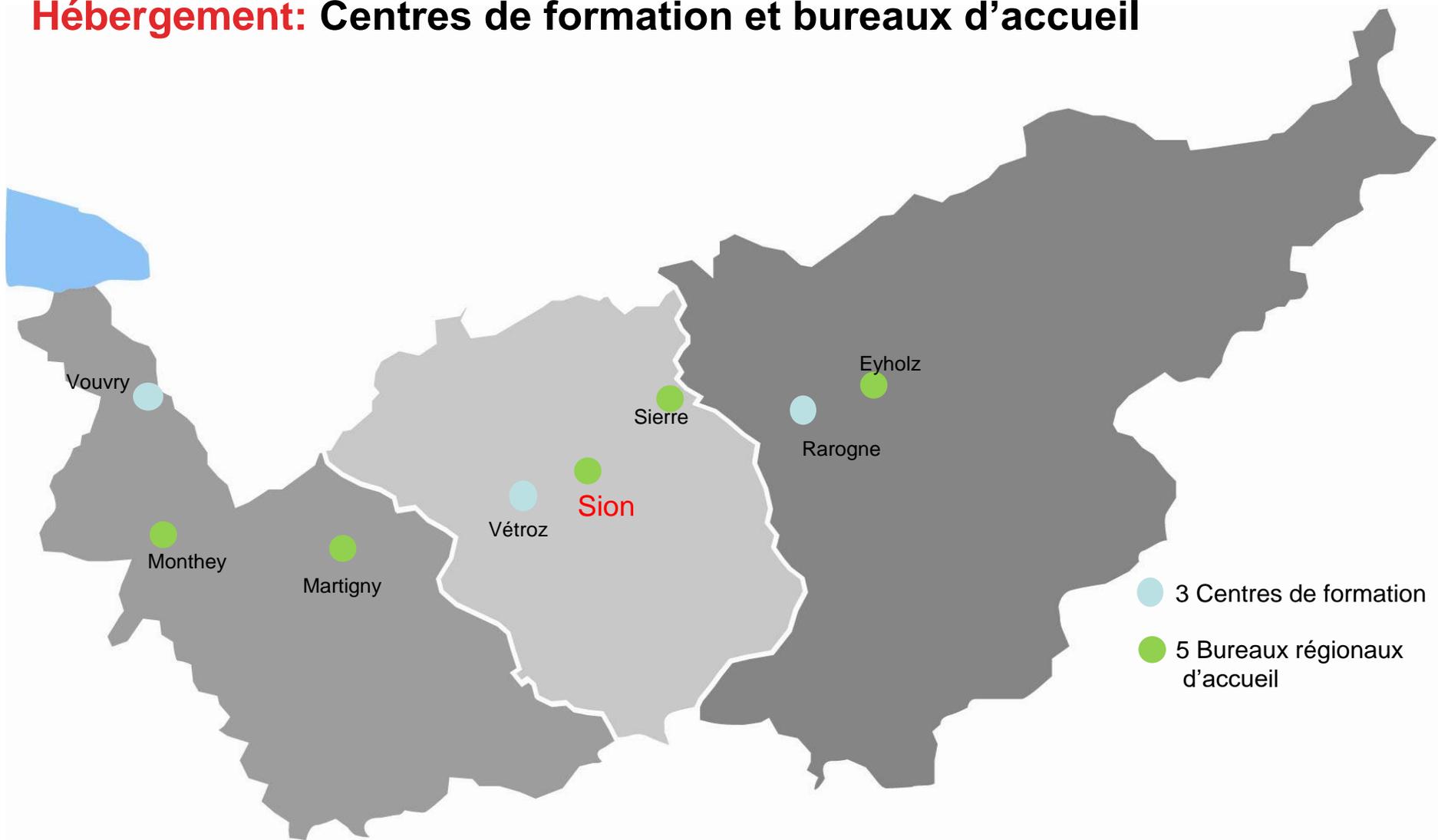


**Mise en place d'un suivi  
médical (somatique et  
psychique) avec le  
Service de la santé et  
les Hôpitaux valaisans**

# Hébergement: Foyers Collectifs



## Hébergement: Centres de formation et bureaux d'accueil



# INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

L'insertion sociale et professionnelle est l'objectif prioritaire de l'OASI : AIS  
partie prenante du PIC géré par le SPM



Toutes les personnes suivies de plus de 20 ans n'ayant aucune ou peu de connaissance de la langue, doivent être inscrites à des cours de langue FR ou ALL organisés par l'OASI ou par des partenaires externes.

Un secteur «jeunes» a été mis en place pour se spécialiser dans ce suivi qui mérite une attention particulière.

Le BIP (bureau d'insertion professionnelle) soutient particulièrement nos bénéficiaires pour une insertion sur le 1<sup>er</sup> marché

Scolarité obligatoire : tous les enfants suivis n'ayant pas atteint 15 ans révolus sont inscrits dans le système de scolarité obligatoire (y. c. en foyer).  
Les jeunes ayant entre 15 et 20 ans n'ayant que très peu de connaissance de la langue doivent être inscrits dans des classes d'accueil et d'intégration.  
L'objectif visé est que les jeunes puissent obtenir un diplôme/certificat/attestation d'une formation reconnue en Suisse.

Des programmes d'occupation, d'évaluation et de formation sont mis en place par l'OASI. Ils ont pour but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle (mesures spécifiques). Ces programmes offrent une structure journalière et une expérience pratique susceptible de favoriser l'intégration en Suisse.

## CVR : conseils en vue du retour

- Pour les départs volontaires et autonomes
- Prestations :
  - Aide financière au retour
  - Aide médicale si besoin
  - Informations sur les assurances sociales
  - Soutien dans les démarches pour obtenir des documents de voyage
  - Organisation concrète du voyage

→ Aide individualisée

## MNA : mineur·e non accompagné·e

- Structures spécifiques pour les mineurs·es
- L'APEA doit nommer un·e représentant·e légal·e en Suisse
- Accompagnement socio-éducatif spécifique : suivi scolaire et formation
- Situations sociales souvent difficiles



# Philosophie de l'Office de l'asile

Maintenir une politique d'asile humaine avec un objectif d'intégration socio-professionnelle soutenu



Merci de votre attention et place aux questions